

15 février 2001, Chine

Allocution à l'occasion d'une visite à Shangai

C'est un grand honneur pour moi d'être ici, à l'endroit même où le fondateur de la Chine moderne, Sun Yat-sen, a pris la parole il y a près d'un siècle. Le nom de ce leader traversera les âges. Avec sagesse et prévoyance, il s'est servi de son bref instant au centre de la longue marche de l'histoire de la Chine pour amener des changements positifs.

Personne ne peut prédire où apparaîtront des qualités de leadership comme les siennes dans la vie d'une société. Ni la succession d'événements qui feront coïncider l'instant et le chef. Néanmoins, vos études ici vous placent au coeur même des transformations profondes que vit la Chine de votre temps. La première fois que je suis venu à Shanghai, la Perle de l'Orient n'avait pas encore été construite. On m'avait montré la ville de Pudong. Pas telle que nous la voyons aujourd'hui, mais la maquette d'un architecte. Aussi difficile qu'il soit de l'imaginer maintenant, il y a seulement sept ans, les autoroutes et les gratte-ciel étaient extrêmement rares. Les nouvelles infrastructures extraordinaires dont la Chine s'est dotée en si peu de temps représentent une réalisation remarquable dont le peuple chinois tout entier peut tirer une juste fierté.

Cependant, la Chine ne se dote pas seulement d'une infrastructure matérielle de routes et de béton. Elle a également entrepris de se doter d'une infrastructure intangible dont l'un des piliers est un cadre juridique moderne, fondé sur la primauté du droit. On ne saurait sous-estimer l'importance de la primauté du droit dans une société moderne. La notion est profondément inclusive en ce sens que l'ensemble des comportements sociaux, économiques, politiques et individuels sont subordonnés à une série de codes et de règlements établis. Pour avoir du poids, ces codes et règlements ne doivent pas être la chasse gardée de rares privilégiés. Ils doivent plutôt appartenir à tous les citoyens. Ils doivent être connus de tous.

Enseignés à tous. Et s'appliquer à tous de façon uniforme. Personne ne peut être au-dessus de la loi. Personne ne peut être oublié par la loi, ou privé de sa protection. De plus, pour que l'application de la loi soit impartiale, il doit y avoir une nette séparation entre le procureur et la personne qui prononce le jugement. Il va de soi que la primauté du droit englobe autre chose qu'un ensemble de règles arides. Les règles elles-mêmes traduisent des valeurs fondamentales à l'égard des comportements admissibles.

D'après l'expérience canadienne, et celle de pays partout dans le monde, ces valeurs et les droits qui les concrétisent sont universels. Ils sont conférés également à tout être humain, partout. Non pas en vertu de quelque pouvoir ou privilège particulier. Mais purement et simplement parce qu'il est doué de vie. C'est pourquoi nous parlons de droits humains. Et non seulement, protègent-ils les personnes contre les atteintes à leurs droits individuels, mais ils leur confèrent le pouvoir de contribuer pleinement et avec toute leur créativité à bâtir une société plus forte.

Le Canada croit que de franches discussions entre les pays au sujet des droits humains peuvent favoriser un plus grand respect – et une plus grande reconnaissance – de ces droits. Nous croyons que même si les circonstances et les expériences peuvent varier d'un pays à

l'autre, nous partageons tous le même sens de ce qui est juste et acceptable. Les vrais amis n'hésitent jamais à se dire ce qu'ils pensent des sujets qui leur tiennent à cœur. Aussi, en tant qu'ami, je dois vous dire que les Canadiens sont inquiets quand ils entendent parler d'entraves à la liberté d'expression en Chine. Ou qu'ils entendent dire que des gens sont emprisonnés et mal traités pour avoir observé leurs croyances religieuses.

Ces échos heurtent nos convictions les plus profondes. Ces convictions sont nées de notre propre expérience. Parce que nous avons vu ce qui se produit quand la loi n'est pas appliquée de façon uniforme. Quand les citoyens ne bénéficient pas d'une protection égale. Nous avons appris ces leçons et nous avons pris la résolution d'édifier une société plus inclusive. C'est pourquoi nous avons inscrit une charte des droits et libertés dans la Constitution canadienne. J'étais ministre de la Justice à l'époque, et c'est une des plus grandes fiertés de ma carrière publique. Mais la tâche de bâtir une société juste est une œuvre sans fin. Le travail n'est jamais terminé.

L'appareil juridique de la Chine a pris des mesures importantes à cet égard : la modification de la loi sur les procédures criminelles, la mise en place d'un régime d'aide juridique et la délimitation nette des rôles des juges et des procureurs. La Chine se tourne vers l'extérieur pour élaborer son cadre juridique. Ainsi, le Canada aura le plaisir de financer une conférence sur les droits humains à l'Académie chinoise des sciences sociales ce printemps. On y examinera les liens entre les politiques en matière de droits humains en Chine et ailleurs. Nous pourrons tous en retirer des leçons qui, je l'espère, nous aideront à collaborer plus efficacement.

Une de ces leçons, c'est que dans toute réforme juridique, il est essentiel d'allier la théorie et la pratique. C'est justement ce que le Canada aide la Chine à faire. Par exemple, nos programmes conjoints réunissent des juges de haut rang à des fins de formation. Et nous travaillons avec vous à établir un réseau national de centres d'aide juridique. Vous êtes tous étudiants en droit. Vous savez qu'un système juridique solide est le fondement d'un système économique solide.

Vous savez que les citoyens ordinaires ont autant droit à un procès équitable qu'un riche homme d'affaires ou un fonctionnaire haut placé. Vous savez qu'une réforme économique sans réforme juridique ne saurait aller très loin. La Chine est sur le point d'accéder à l'Organisation mondiale du commerce. C'est un pas historique qui aura une incidence directe sur bon nombre d'entre vous.

Shanghai est le centre commercial de la Chine. La « Tête du dragon ». Cette ville est un pôle d'attraction pour les capitaux étrangers. Mais les investisseurs tiennent à la sécurité avant tout. Ils doivent avoir l'assurance que leurs investissements sont en sécurité et qu'ils sont protégés par des règles équitables et transparentes. Que tout litige entre un partenaire international et un partenaire local sera réglé de manière impartiale. Au cours de ce voyage, je vais assister à la signature de plus de 200 ententes commerciales entre des partenaires chinois et canadiens. Les 600 gens d'affaires qui font partie d'Équipe Canada 2001 seront rassurés d'apprendre qu'on vous enseigne à baser vos jugements sur des faits et sur des règles claires et uniformes. Que tout litige qui pourrait survenir sera réglé selon un processus transparent et équitable. Et que la décision sera fondée en droit.

Vous aurez une responsabilité énorme. Mais grâce à elle, les investissements étrangers continueront d'alimenter la croissance et la prospérité de la Chine. Si l'appartenance à l'OMC implique des réformes juridiques, la signature par la Chine des deux principaux pactes des Nations Unies en matière de droits humains aura aussi des implications d'une grande portée. Je souhaite que la Chine ratifie bientôt ces instruments internationaux très importants. En signant ces pactes, la Chine a reconnu la pertinence et l'applicabilité de ces droits. Il est maintenant temps de prendre les mesures nécessaires pour en assurer la reconnaissance concrète, et non seulement sur papier.

Mes amis, de bonnes lois et même les plus sages des leaders, ne sont pas suffisants pour bâtir une société moderne et dynamique. Cette tâche exige la participation active de tous les citoyens. Personne n'a le monopole des idées de génie. Ni même des bonnes idées. Nous devons veiller à ce que toutes les idées soient entendues. Nous devons instaurer un climat d'ouverture où tous peuvent donner leur pleine mesure. Un des moyens d'y arriver consiste à encourager les organisations communautaires. Ou ce que l'on appelle souvent la société civile. Au fond, ce sont des gens qui se mettent ensemble pour améliorer leur sort et celui des gens qui les entourent. Au Canada, des organisations communautaires se sont formées pour protéger l'environnement, pour venir en aide aux familles pauvres et pour défendre les droits des femmes, des minorités et des personnes handicapées.

Je suis fier de l'aide apportée par le Canada à la Chine dans ses efforts pour établir sa propre tradition d'action sociale par la société civile. Ici à Shanghai, le Canada a appuyé la création d'un réseau d'entraide pour les personnes ayant survécu au cancer. J'ai le plaisir de vous informer aujourd'hui que nous allons aussi aider un groupe de professeurs et d'étudiants de votre université à mettre sur pied un centre d'aide juridique pour les travailleurs migrants, afin de mieux protéger leurs droits et d'améliorer leurs rapports avec les citoyens de Shanghai.

Ce sont peut-être des projets de petite envergure maintenant. Mais une personne, une idée en apparence modeste, peuvent avoir des effets considérables. Il suffit d'avoir un idéal, un engagement et, surtout, le désir de changer les choses pour le mieux. La East China University of Politics and Law a formé certains des plus habiles dirigeants de la Chine d'hier et d'aujourd'hui. Ce fut un agréable privilège pour moi de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui – vous qui représentez la prochaine génération de dirigeants chinois.

En 1913, en ces lieux, Sun Yat-sen a appelé une génération précédente d'étudiants à aider à construire la Chine moderne. Voici ce qu'il leur a dit : Quand vous avez la lumière, montrez le chemin aux autres. Quand vous possédez le savoir, transmettez-le à d'autres. La base d'un pays démocratique est l'éducation. Il y a toujours des gens prêts à apprendre; votre devoir est de leur enseigner. Donnez à d'autres ce que vous-mêmes avez reçu. Laissez rayonner votre lumière. L'aube d'un nouveau siècle, d'un nouveau millénaire, est le moment de penser à la société que nous voulons pour le tournant du prochain siècle. C'est à vous qu'il appartiendra, à vous la jeunesse et la future classe dirigeante de la Chine, d'aider à la conduire là où vous voulez qu'elle soit. Votre instant au centre de l'histoire de la Chine approche. Ne craignez pas de laisser rayonner votre lumière. Ni de vous servir de votre sagesse et de votre prévoyance pour montrer la voie à d'autres.